

France – Tarn

2011-2012

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE DE L'AUDIT, DU CHOIX DU MODE DE GESTION ET DE LA CONDUITE DE LA PROCEDURE DE DELEGATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Client : Commune de Saint-Sulpice
Financement : Fonds propres
Groupement : Cogite



Description du projet

La commune de Saint-Sulpice dispose de la compétence assainissement collectif sur son territoire.

Les caractéristiques principales du service d'assainissement collectif de la ville sont les suivantes :

- **Ouvrages de collecte**
 - 8 postes de relèvement
 - 42,5 km de réseaux de collecte
- **Unités de traitement**
 - 1 station d'épuration de 6 000 EH en cours d'extension à 12 000 EH
- **Les chiffres clés :**
 - 2 664 abonnés,
 - Assiette de facturation assainissement : 322 983 m³

Description des services fournis

La mission se décompose comme suit :

- **Service de l'assainissement collectif**
 - Audit de l'actuelle délégation de service public d'assainissement collectif
 - Assistance à la collectivité pour le choix du mode de gestion
 - Conduite de la procédure de passation d'un nouveau contrat de délégation de service public.

Synthèse de la mission

La Ville a finalement opté pour :

- **Service de l'assainissement collectif et non-collectif**
 - Une délégation de service public, comme mode de gestion. Le contrat de délégation a été signé avec la société LYONNAISE DES EAUX, pour une durée de 12 ans et un chiffre d'affaires sur la durée pour le délégataire de 4,89 M€.